



Saint-Nazaire, le 15 juin 2021

Réunion intéressement

Quelques rappels sur le fond de la négo intéressement

Le niveau de bénéfice prévu ces prochaines années permettrait de dégager largement plus de 6000€.

Mais ce n'est pas la base de discussion de la direction... loin de là !

La direction, seule, a fixé 8.33% des résultats nets comme somme à redistribuer. On n'est pas du tout sur des chiffres à plus de 6000€ mais à plus de 2000 € avec ce 8.33%. Le cadre de la discussion fait déjà baisser de plusieurs milliers d'euros ce qui pourrait être donné !

Mais même à 8.33%, la direction trouve que c'est encore trop.

Car en plus de l'intéressement, il est possible qu'une autre prime se déclenche en 2023: la prime de participation.

L'idée « magique » de la direction (pour en donner moins) est de créer une formule permettant de faire abaisser la somme **participation/intéressement** en la plafonnant. Pour la direction la somme des deux primes ne doit pas dépasser 9.17% du résultat net.

Et c'est encore plusieurs centaines d'euros (pas loin de 800 euros pour 2023) que la direction enlève à la redistribution des richesses qu'on crée tous.

Une négo « diversion »

La principale annonce de la direction à la dernière réunion a été d'enlever le critère « accident de travail avec arrêt » de l'accord d'intéressement. Comme quoi...contester n'est pas inutile !

Mais n'oublions pas que le vrai sujet est la redistribution des richesses que nous fabriquons toute l'année.

Pour la direction : aux NAO, comme pour les primes, ça n'est jamais le moment !

Pour l'intéressement, la direction n'a pas donné à ce jour de date précise sur une nouvelle réunion. Elle prévoyait d'ailleurs que vendredi 11 soit la dernière.

A suivre....